



COMMUNE DE
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
DEPARTEMENT
SEINE-MARITIME

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Procurations : 0

Convocation
31 Octobre 2024

Délibération Numéro

2024.07.11.04

Objet :

**TRAVAUX DE
TRANSITION
ENERGETIQUE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20241107-2024071104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024

Affichage : 12/11/2024

2024.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Novembre 2024

Le sept novembre deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 31 octobre 2024

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. LE CORRE Gérard, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés :

Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Secrétaire de Séance : le Président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Le Présente à l'ensemble du Conseil municipal le projet de travaux de rénovation énergétique pour l'école maternelle et pour la Mairie.

Ces travaux consistent à :

- L'isolation des murs extérieurs
- Remplacement de menuiseries
- Remplacement de la couverture
- Remplacement et isolation des plafonds
- Remplacement de la chaudière fioul par des radiateurs électriques
- Pause de panneaux photovoltaïques
- Création de WC PMR à la Mairie et à l'école maternelle

Une première estimation financière a été réalisée par le maître d'œuvre pour un montant de :

- Ecole maternelle 367 200.00€ HT
- Mairie : 196 800.00€ HT

Monsieur Le Maire précise également que sera nécessaire la réalisation d'une étude de solidité pour la charpente de la toiture de l'école maternelle pour un montant de 3 900.00€ HT par l'entreprise « Tib Consulting » pour la pause des panneaux photovoltaïques.

Une étude de recherche d'amiante préalable aux travaux sera également réalisée, un devis a été sollicité.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT



La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD